

Arrêté du 27 Moharram 1438 correspondant au 29 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 25 Safar 1437 correspondant au 7 décembre 2015 portant composition de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par arrêté du 27 Moharram 1438 correspondant au 29 octobre 2016, l'arrêté du 25 Safar 1437 correspondant au 7 décembre 2015 portant composition de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est modifié comme suit :

« — (sans changement) ;

• Représentants du secteur concerné :

—

—

—

— Mme. Ben Moussa Amel, membre suppléant ;

— (le reste sans changement) ».

**MINISTERE DES RELATIONS
AVEC LE PARLEMENT**

Arrêté du 9 Moharram 1438 correspondant au 11 octobre 2016 fixant la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique auprès du ministère des relations avec le Parlement.

Par arrêté du 9 Moharram 1438 correspondant au 11 octobre 2016, la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique auprès du ministère des relations avec le Parlement, est fixée, en application des dispositions de l'article 4 du décret exécutif n° 99-243 du 21 Rajab 1420 correspondant au 31 octobre 1999 fixant l'organisation et le fonctionnement des comités sectoriels permanents de recherche scientifique et de développement technologique, comme suit :

A- Au titre des représentants de l'administration centrale :

— M. Yacine HAMADI ;

— M. Abdelhamid ZEKKOUR ;

— Mme. Saliha YESRI ;

— Mlle. Kahina LOUANES ;

— M. Fateh BOUMARAF.

B- Au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence scientifique :

— M. Ammar DJILANI ;

— Mme. Leila BRAHIMI ;

— M. Ismail DEBBECHE ;

— M. Messaoud CHIHOUB ;

— M. Saïd MOUKADAM ;

— M. Omar SADOUK ;

— Mme. Nadjat AKKOUCHE ;

— Mme. Sabiha BEKHOUCHE.

Sont abrogées les dispositions de l'arrêté du 13 Moharram 1429 correspondant au 21 janvier 2008 fixant la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique auprès du ministère des relations avec le Parlement.